

DEC190849DR10

Décision portant nomination de Mme Nathalie Gruber aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité mixte UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS renouvellement de l'unité mixte UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe (CMC) et nommant Mme Petra HELLWIG en qualité de directrice.

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection dans le secteur industrie/recherche option « sources radioactives scellées » (sources radioactives scellées, générateurs de rayons X et accélérateur de particules) délivré à Mme Gruber Nathalie le 12/02/19 par APAVE ALSACIENNE ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 22/07/2010

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Nathalie Gruber, ingénieure de recherche, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans au sein de l'unité UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe, à compter du 20 mars 2019.

Article 2 : Missions

Mme Nathalie Gruber exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Nathalie Gruber sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 8 mars 2019

La directrice de l'unité
Petra Hellwig

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du Président de l'Université de Strasbourg

DEC190849DR10

Décision portant nomination de Mme Nathalie Gruber aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité mixte UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS renouvellement de l'unité mixte UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe (CMC) et nommant Mme Petra HELLWIG en qualité de directrice.

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection dans le secteur industrie/recherche option « sources radioactives scellées » (sources radioactives scellées, générateurs de rayons X et accélérateur de particules) délivré à Mme Gruber Nathalie le 12/02/19 par APAVE ALSACIENNE ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 22/07/2010

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Nathalie Gruber, ingénieure de recherche, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans au sein de l'unité UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe, à compter du 20 mars 2019.

Article 2 : Missions

Mme Nathalie Gruber exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Nathalie Gruber sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 8 mars 2019

La directrice de l'unité
Petra Hellwig

Professeur Petra HELLWIG
Directrice
UMR7140 - Chimie de la Matière Complexe
CNRS - UNISTRA

Visa du délégué régional du CNRS Le délégué régional
Patrice SOULLIE



Visa du Président de l'Université de Strasbourg



Le président de
l'Université de Strasbourg



Michel DENEKEN